

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 87 (1951)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : *Tableaux scolaires suisses.* — Vaud : Comité 1951. — Propagande. — Association vaudoise des maîtres d'école enfantine et semi-enfantine. — Section d'Avenches. — Tournoi de basketball. — A. V. M. G. : Cours et camp de ski 1951. — Nécrologie : † Aline Roch ; † Fernand Champod. — Genève : U. I. G. D. : Assemblée administrative annuelle. — U. I. G. M. : Convocation. — Rapport du trésorier. — Association suisse des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active. — Neuchâtel : La voix du parlement et celle du peuple. — Fiches scolaires. — Section du Locle. — Société neuchâtoise de T. M. et de R. S. : Cours organisés en 1951. — Jura bernois : Ses chants demeurent... — Synode d'Ajoie. — Société jurassienne de T. M. et de R. S.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *Le service des loisirs de Pro Juventute.* — Bibliographie.

PARTIE CORPORATIVE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

Chacun connaît ces remarquables reproductions, auxquelles une Commission intercantonale voue tous ses soins. Dans la catégorie « Lutte contre les forces naturelles » et « Paysages typiques », les œuvres du bon peintre V. Surbeck :

Avalanches
Corrections de torrents
Glacier de Tschierva-Roseg

paraissent tout particulièrement d'actualité. Au total une cinquantaine d'œuvres résultant de la collaboration fructueuse d'artistes et de pédagogues. Ces tableaux sont en vente à la Librairie Payot ou chez l'éditeur Ernest Ingold et Cie, Herzogenbuchsee.

En complément de ces tableaux, il a été édité des **commentaires** dont la S.P.R. possède encore quelques dizaines d'exemplaires. Ils sont disponibles chez le trésorier au prix de Fr. 1.50, sous la forme de trois brochures comportant des renseignements précieux, même en l'absence du tableau lui-même, qui y est d'ailleurs reproduit.

1^{re} série : épuisée.

2^{me} série : une brochure illustrée de 64 pages, textes sur :

Cluse de Moutier	Cathédrale de Lausanne
Famille de hérissons	Port de Bâle
Saline	Montée à l'alpage
Usine à gaz	Vendanges à Lavaux

3^{me} et 4^{me} séries : une forte brochure de 88 pages, illustrée, sur :

L'arolle	Robiquet (un conte)
Pêche dans l'Untersee	Prairie alpestre
Intérieur d'un chalet	Morat, 1476
La correction des torrents	La vallée du Rhône à Sierre

5me et 6me séries : une brochure de 52 pages, illustrée, leçons et documents sur :
 La vipère aspic
 La Landsgemeinde de Glaris
 Le glacier (Tschierva-Roseg)
 Les hommes des cavernes.

Des textes d'une réelle valeur littéraire et scientifique, des observations, des expériences, des plans de leçons, font de ces brochures une documentation qui certainement peut rendre service.

André Pulfer, Corseaux s/Vevey.

VAUD

COMITE 1951

Samedi 3 février 1951. C'est la séance de relève. Après les vœux du président et du caissier sortant de charge et les promesses de servir de la garde montante, le Comité se constitue de la façon suivante :

Président :

Olivier Robellaz, ch. de Borjod 1, Renens, tél. (021) 24 99 78.

Secrétaire et vice-président :

Andrée Corthésy, Chexbres, tél. (021) 5 80 48.

Archiviste :

Adolphe Jeanprêtre, r. du Midi 12, Yverdon, tél. (024) 2 25 67.

Caissier :

Pierre Gudit, Cossonay, tél. (021) 8 04 25.

Bulletinier :

Maurice Clavel, av. des Alpes 28, Montreux, tél. (021) 6 47 88.

Comme précédemment, un membre du Comité sera à la disposition des collègues chaque samedi de 16 à 17 heures au Restaurant Bock, Grand-Chêne.

1er samedi du mois : le président.

2me samedi du mois : le bulletinier.

3me samedi du mois : la secrétaire.

4me samedi du mois : l'archiviste.

5me samedi du mois : le caissier.

M. C.

PROPAGANDE

Nous apprécions tous le travail intelligent de Mlle Schaeren, rédactrice de l'Ecolier Romand, qui sait si bien intéresser et divertir nos gosses.

L'assemblée des délégués S.P.V. a appris avec plaisir que Mlle Schaeren veut bien se rendre dans les classes qui l'inviteront, pour parler du journal qu'elle rédige et recueillir, s'il y a lieu, des suggestions.

C'est une façon de faire de la propagande pour le journal et de créer un contact utile entre la rédaction et les lecteurs ; le corps enseignant acceptera cette idée avec empressement.

Sans se limiter à l'Ecolier Romand, Mlle Schaeren satisfera la curiosité de nos élèves sur des questions générales : « Comment fait-on

un journal ? », « Par quel procédé sont reproduites les illustrations ? ».

Mlle Schaeren possède le don d'éveiller l'intérêt et la confiance des enfants, qu'ils soient grands ou petits ; les visites qu'elle a faites jusqu'à maintenant ont été très encourageantes.

Il serait indiqué de grouper quelques classes là où cela est possible. Les maîtres qui désirent la visite de Mlle Schaeren sont priés d'écrire à la rédaction de l'Ecolier Romand, 8, rue de Bourg, à Lausanne.

M. Mt.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRESSES D'ECOLE ENFANTINE ET SEMI-ENFANTINE

A la suite de notre séance-audition du 1er février à Lausanne, les commandes pour les recueils de chants de Mlle Duparc et M. Mathil sont parvenues très nombreuses. Celles qui désirent s'inscrire pour une commande globale par les soins du comité, voudront bien le faire d'ici au mercredi 21 ct. à Mlle Soutter, passage Perdonnet 1, Lausanne.

Les collègues qui le préfèrent, peuvent adresser personnellement leur commande à la Maison d'édition Delachaux et Niestlé à Neuchâtel pour le recueil de Mlle Duparc (prix 2 fr. 75) et aux éditions Henn à Genève, pour celui de M. Mathil (prix 3 fr. en souscription).

Vous voudrez cependant patienter encore quelques jours, ces livres n'étant pas encore sortis de presse.

Les membres de l'Association des cahiers d'enseignement pratique sont priés de ne pas s'inscrire auprès de notre comité pour le recueil de Mlle Duparc, ces chansons paraîtront dans les cahiers.

Le Comité.

SECTION AVENCHES S.P.V.

Le samedi 13 janvier, les membres de notre petite section étaient conviés à écouter une causerie de A. Pulfer, instituteur à Corseaux et caissier de la Romande, sur l'Unesco.

Il fut l'été dernier délégué à un camp d'étude de la section suisse de l'Unesco. Aussi, c'est avec clarté et conviction que Pulfer nous expliqua les buts de l'Unesco et son organisation et plus particulièrement ses préoccupations au sujet de l'enfance et son éducation.

Cette causerie très intéressante fut suivie d'une discussion particulièrement animée.

TOURNOI DE BASKETBALL

Aigle, Halle de gymnastique : samedi après-midi 10 mars 1951.

Tous les groupements sportifs d'instituteurs du canton de Vaud et romands sont invités.

M. Robert Roulin, instituteur, **Vers-Vey/Roche.**

Délai d'inscription : samedi 3 mars.

Le groupement Plaine du Rhône organise son premier tournoi « at home » et recommande que les groupements vaudois viennent nombreux à Aigle. Les convocations seront envoyées après inscription à l'adresse ci-dessus.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAÎTRES DE GYMNASTIQUE**COURS ET CAMP DE SKI 1951**

Notre association organise à l'intention de ses membres et du corps enseignant primaire et secondaire un cours et un camp de ski pendant les vacances de printemps 1951.

1. **Un cours de ski** du lundi 2 avril au samedi 7 avril à Bretaye. Pour les skieurs bien entraînés et aimant le tourisme, ce cours se terminera par deux jours de ski en montagne (Anzeindaz, courses prévues : col du Brotzet-Derborence, col des Chamois).

Prix du cours de Bretaye : fr. 55.— pour les membres de l'AVMG ; fr. 65.— pour les autres participants. — Prix du cours de Bretaye - Anzeindaz : fr. 70.— pour les membres de l'AVMG ; fr. 80.— pour les autres participants. Ces prix comprennent le voyage Bex-Bretaye et retour, le logement et la pension à la Maison militaire de Bretaye ou à l'Hôtel d'Anzeindaz, les leçons de ski par des instructeurs diplômés. Les participants seront répartis en classes de 10 élèves d'après leurs aptitudes. Nous aimerions cette année encourager spécialement les débutants à suivre notre cours et nous pouvons les assurer de notre entier dévouement. Chef de cours : M. Numa Yersin, av. des Bergières 3, Lausanne. Tél. 24 41 80 (021).

2. **Un camp de ski** du dimanche 8 avril au samedi 14 avril en haute montagne. L'itinéraire choisi ne permettra pas de laisser des skieurs en arrière dans les cabanes, ce qui fait que nous ne pourrions accepter que des participants bien entraînés et capables de porter un sac de montagne d'environ 15 kg.

Itinéraire : Interlaken - Jungfrauoch - Konkordia - Hollandia - Loetschental - Brigue.

Ascensions : Mönch - Jungfrau - Fiescherhorn - Ebnefluh.

Coût : membres AVMG et CAS, fr. 90.— ; membres AVMG ou CAS, fr. 100.— ; non-membres, fr. 110.—. Ces prix comprennent le voyage dès Lausanne, le logement et les repas en cabane. Les participants fourniront une partie des vivres.

Chef de course : M. Paul Lavanchy, Blonay. Tél. 5 35 35 (021).

Nous invitons tous nos membres, collègues et amis à participer à l'un de nos cours et à venir goûter les plaisirs de la montagne et du ski de printemps. Venez et inscrivez-vous au cours qui vous convient : haute montagne (participation limitée), technique et tourisme, technique. Et vous, skieurs débutants et non skieurs, profitez du chaud soleil d'avril et des magnifiques conditions de neige pour améliorer votre technique et venir passer quelques beaux jours à la montagne.

Inscription : les inscriptions pour tous les cours sont à envoyer à M. Numa Yersin, av. des Bergières 3, Lausanne, jusqu'au samedi 17 mars, qui vous communiquera tous les renseignements nécessaires.

Pour le Comité de l'AVMG, le chef technique N. Yersin.

NÉCROLOGIE

† **Aline Roch.** Le 23 décembre dernier, les parents et les amis d'Aline Roch, réunis dans la Chapelle de l'Hôpital, lui rendaient les derniers honneurs; quelques semaines de maladie et Aline Roch quittait ce monde en pleine activité.

Elle était la conscience même. Dans ses leçons de travaux à l'aiguille régnait une paix tranquille; sans bruit, sans discussions inutiles, avec une volonté et une conscience parfaites elle inculquait à ses élèves l'amour du travail bien fait, et cela malgré cette timidité extrême, qui fit d'Aline Roch une femme humble et effacée, dont les luttes demeurèrent dans une ombre discrète.

Car sa vie ne fut que sacrifice. Elle se consacra à sa famille dès sa jeunesse. Dans la maison de son oncle, feu l'inspecteur Eug. Roch, elle fut la lampe. Elle soigna son oncle souffrant avec un dévouement inlassable. Elle prit soin et s'occupa, avec un cœur de mère, d'une nièce et d'un neveu, qui remplissaient sa vie.

Comme la flamme du foyer, qui meurt ayant répandu sa lumière et sa chaleur, elle aussi s'est éteinte en ayant tout donné.

† **Fernand Champod.** Le 27 décembre 1950, après quelques jours de maladie, Fernand Champod est décédé à Ste-Croix, où il venait de prendre la direction d'une classe de ce village jurassien qu'il connaissait bien. Il y avait conquis d'emblée ses élèves et ses collègues par son bon caractère, sa jovialité et son entrain au travail. Il ne lui a pas été donné d'œuvrer longtemps au lieu où il avait ardemment désiré revenir, mais il a au moins joui de ce bonheur durant deux mois.

Les difficultés de la vie n'avaient pourtant pas été épargnées à Fernand Champod; déjà, à la fin de l'Ecole Normale, il avait dû interrompre ses études pour subir une opération. Il accepta de prendre la direction de la classe protestante de Martigny. Il y prépara, et obtint, le brevet d'instituteur valaisan, puis fit de même pour le brevet vaudois. Cela ne l'empêcha pas de rester au Valais durant 23 ans. Le 1er novembre 1944, il arrive à Granges-Marnand, et le 1er novembre 1950 il atteint le but qu'il s'était fixé: rentrer au pays natal. Ce ne fut, hélas, pas pour longtemps.

Toute sa carrière est marquée d'une forte ténacité. L'Ecole perd en lui un homme au cœur bon, noble et généreux.

GENÈVE**U. I. G. - DAMES**

Chères collègues, vous êtes convoquées en

ASSEMBLÉE ADMINISTRATIVE ANNUELLE

le jeudi 22 février, à 15 heures, Brasserie Centrale, rue de la Croix-d'Or 2.

Nous vous rappelons que cette assemblée est amendable.

Le Comité.

U. I. G. - MESSIEURS**CONVOCATION**

Les membres de la section sont convoqués en
assemblée générale administrative

le *jeudi 22 février 1951 à 10 heures précises, au Café Lyrique,*
Boulevard du Théâtre, 12.

Ordre du jour statutaire. (Voir convocation individuelle.)

Cette assemblée est obligatoire pour les membres actifs ; une amende de 2 francs est infligée aux membres qui n'ont pas présenté *par écrit* une excuse reconnue valable par le Comité (art. 8 des statuts).

L'assemblée sera suivie d'un repas facultatif au cours duquel nous aurons l'occasion de fêter nos nouveaux honoraires : nos collègues Samuel Beyeler, Charles Ramseyer, François Guillermin, Edouard Ducor et Albert Tørnblad. Ce repas sera servi à midi 30 au Restaurant Lyrique, Boulevard du Théâtre.

Le Comité.

RAPPORT DU TRESORIER

sur l'exercice 1950

Résumé des opérations

	<i>Doit</i>	<i>Avoir</i>
Cotisations et amendes perçues en 1950 . . .	2 628.30	
Ristourne nette sur primes assurance-accidents .	999.80	
Solde participation aux frais campagne déc. 1949	19.—	
Intérêts nets 1949 aux chèques postaux	2.75	
Intérêts nets 1950 à la Coopérative d'Habitation	10.50	
Intérêts nets 1950 à la Caisse d'Epargne	102.36	
Cotisations 1950 à la Société pédagogique romande		1 669.50
Cotisations au 27e congrès de la S.P.R.		159.—
Cotisations aux Fédérations et Oeuvres		129.40
Parrainage d'un pupille de Pro Juventute . . .		60.—
Achat d'une machine à écrire		441.—
Prime d'assurance responsabilité civile		64.—
Indemnité au président		300.—
Frais d'impression		254.80
Frais de réceptions et de délégations		530.75
Frais généraux		174.30
Solde débiteur pour balance (déficit de l'exercice)	20.04	
Totaux . .	3 782.75	3 782.75

Bilan au 31 décembre 1950

	<i>Actif</i>	<i>Passif</i>
Notre avoir à la Caisse d'épargne	5 562.02	
Notre crédit aux chèques postaux	845.30	
Deux parts à la Coopérative d'Habitation . . .	80.—	
Machines à écrire	442.—	
Espèces en caisse	92.85	
Fonds de lutte		1 424.70
Capital au 31 décembre 1949		5 176.52
Augmentation de l'actif		420.96
	7 022.18	7 022.18

1951, janvier 1, capital nouveau Fr. 5 597.48.

Chers collègues,

L'année 1950 a donné quelque souci au trésorier. Bien qu'au 15 novembre dernier toutes les cotisations fussent rentrées, la caisse n'en a pas moins subi un certain nombre d'assauts qui auraient eu facilement raison des quelques liquidités épargnées ces dernières années.

Recettes

Le montant de la cotisation ayant été abaissé de 18 à 16 francs, une diminution des recettes était inévitable. Le total des cotisations ne s'est élevé qu'à Fr. 2 628.30, en diminution de Fr. 280.20 sur celui de l'an dernier.

Huit retardataires ont payé leur participation aux frais de la campagne en faveur du statut des fonctionnaires fédéraux. Comme la part de l'Union avait déjà été versée au Cartel, ces versements sont venus grossir les recettes de l'exercice.

Pour l'avant-dernière fois, nous avons reçu de la « Winterthour » la ristourne sur les primes encaissées en 1949. Cette recette importante sera supprimée à partir de l'année prochaine ; il faudra prévoir pour l'avenir un nouveau moyen de ressources.

Les autres postes des recettes n'appellent aucune remarque. Notons cependant que la Coopérative d'Habitation a augmenté son taux d'intérêt qui passe de 2 à 3 %.

Dépenses

Délégations et réceptions. — Comme je vous l'indiquais dans mon rapport de l'an passé, le 27^e Congrès de la S.P.R. a entraîné pour notre caisse des dépenses supplémentaires. A part les 159 fr. (1 fr. par membre) de cotisations d'organisation, les frais de délégation se sont élevés à 210 fr.

Nos autres délégations à Lausanne, à Corcelles et à Bienne nous ont coûté 57 francs.

Quant aux frais de réception relativement élevés, 263 fr. 75, ils comprennent les invitations au banquet annuel, les plats-souvenirs aux nouveaux honoraires et la réception des délégués des autres sections d'instituteurs. Ils sont la conséquence d'une heureuse tradition que nous ne voudrions pas voir disparaître.

Fédérations et œuvres. — En 1950, nous avons payé :

Allocations pour le « Choix de lectures » (2 ans)	60.—
Fédération des fonctionnaires de l'Etat	47.40
Pro Familia	10.—
Oeuvre des enfants arriérés	10.—
Cartel d'Hygiène sociale et morale	2.—
	129.40

Frais généraux. — Ils se répartissent comme suit :

Correspondance et téléphone	84.—
Nettoyage et entretien de machines à écrire	19.—
Envoi de remboursements	14.10
Taxes aux chèques postaux	14.10
Fournitures et divers	23.10
Abonnement au « Mémorial du Grand Conseil » (2 ans)	20.—

* * *

174.30

Quoique les écritures prouvent que l'exercice 1950 solde par un déficit de 20 fr. 04, le bilan, au contraire, démontre que la situation de notre association ne cesse de s'améliorer. La deuxième machine à écrire que nous avons acquise a une valeur comptable de 441 fr. Cette somme sera amortie en cinq ans et l'amortissement s'inscrira chaque année au bilan. Si nous enlevons des dépenses courantes le prix de la machine, notre déficit se mue en un boni de 420 fr. 96, somme que vous retrouvez au bilan sous forme de l'augmentation de l'actif.

* * *

Les quelques explications ci-dessus, complément indispensable au rapport de caisse, donnent l'impression que notre situation financière est des plus saines. Notre fonds de lutte et notre argent liquide atteignent au 31 décembre 1950 plus de 6000 fr. C'est dire que vos fonds ne sont pas dilapidés et que nous ne vivons pas au-dessus de nos moyens. Nous serons contents de trouver nos petites réserves pour alimenter la « campagne pour la revalorisation » qui va entrer dans une phase aiguë.

Malgré cette prévision de frais nouveaux, 1951 ne verra ni congrès de la S.P.R. ni achat de machine à écrire ; c'est pourquoi je proposerai à l'assemblée de maintenir à 16 fr. la cotisation 1951.

En conclusion, je vous remercie tous, chers Collègues, de nous avoir prouvé votre bon esprit corporatif et votre attachement à notre chère association en payant dans les délais impartis le montant de vos cotisations. C'est un encouragement pour votre comité qui, faisant parfois cavalier seul, a défendu avec ténacité les droits de l'instituteur genevois à une situation meilleure.

Genève, le 6 février 1951.

Ed. Gaudin.

ASSOCIATION SUISSE DES CENTRES D'ENTRAINEMENT AUX METHODES D'EDUCATION ACTIVE

L'assemblée générale de l'Association aura lieu **le mercredi 28 février** à 20 h. 30, à la Salle centrale, place de la Madeleine, 1er étage.

A cette occasion une introduction et des exposés seront présentés par MM. *F. Cottier*, conseiller administratif, le Dr *G. Fulpius*, président de la Fédération genevoise des colonies de vacances, *E. Amblet*, moniteur des colonies pour adolescents, *C. Schaefer*, directeur de colonies pour enfants, sous le titre :

La colonie de vacances, une œuvre éducative.

L'Association a pour but la formation de moniteurs de colonies de vacances en les initiant à l'éducation active de la jeunesse. Bien des enfants ne jouissent pas d'une vie affective normale. Il faut saisir toutes les occasions qu'offre la vie en commun pour favoriser une heureuse évolution de l'enfant. La colonie de vacances bien comprise constitue un de ces moyens d'éducation.

En 1949, l'Association a organisé trois stages de 10 jours pour moniteurs des loisirs éducatifs (la Rippe et Gwatt). Ces trois cours furent placés sous la direction d'instructeurs français et groupèrent 120 participants.

En 1950, 40 stagiaires se réunirent aux Chevalleyres sur Blonay et l'équipe française d'instructeurs se doubla d'une équipe suisse.

Ces stages ont déjà porté leurs fruits et d'intéressantes réalisations ont suivi.

L'Association se propose d'organiser en avril et mai, à Genève, un *stage échelonné pour moniteurs de colonies de vacances et de loisirs éducatifs* et, en juillet un *stage de moniteurs pour maisons d'enfants*.

Le comité est présidé par *M. Ed. Laravoire*, directeur du Service d'observation médico-pédagogique, 11, rue Calvin, Genève, qui donnera volontiers tous les renseignements sur l'activité de l'association.

NEUCHÂTEL

LA VOIX DU PARLEMENT ET CELLE DU PEUPLE

Le Grand Conseil s'est allié *unanimentement* au deuxième projet de loi concernant les traitements des fonctionnaires et du personnel enseignant. La Commission chargée de l'examiner l'avait maintenu tel quel, à quelques petits amendements près.

C'est le 6 février que les débats ont été ouverts. Nos députés, qui avaient fait beaucoup d'objections au premier projet, en l'acceptant cependant à une faible majorité, ont montré cette fois une compréhension et une unité de vues dignes de louanges. Il leur a suffi, en effet, d'une demi-heure pour adopter la nouvelle loi. La discussion s'est bornée au rappel de principes généraux, à quelques détails, et n'a donné lieu à aucune modification essentielle. M. Joly lui-même n'a pas repris

le combat contre les institutrices et a accordé son vote favorable à l'ensemble du Corps législatif. Cet « assagissement », comme l'a appelé un quotidien, est assurément un présage heureux.

Quant au peuple, il devra se prononcer les 24 et 25 février prochains. En même temps, la Confédération l'invitera à voter sur le statut des transports, ce qui amènera davantage d'électeurs aux urnes. Ce pourra être un bien, la votation du 5 juillet 1950 ayant souffert, croyons-nous, du grand nombre d'abstentions. Les avis que nous entendons actuellement de côté et d'autre nous autorisent à être optimistes. Ce qui n'exclut pas la nécessité d'une campagne. Nous vous l'avons annoncée, il y a une quinzaine. Nous pensons que nous n'avons plus à vous convaincre de son utilité, qu'il faut encore une fois nous montrer solidaires de tous les intéressés à la loi. Seulement, nous l'avons déjà dit, la lutte telle qu'elle est envisagée par le Comité de défense des traitements sera coûteuse et le moment est arrivé de vous donner le quotient de la division suivante :

$$\frac{\text{frais}}{\text{nombre de membres}} = \frac{\text{Fr. 8 000.—}}{\text{Fr. 800.—}} = \text{DIX FRANCS}$$

que nous vous prions de verser *immédiatement* à votre trésorier de section qui transmettra le montant total des cotisations supplémentaires de son district au caissier cantonal, M. Ernest Bille, à Corcelles. Merci par avance de cet effort, car nous savons pouvoir compter sur votre pleine approbation, votre esprit de discipline et votre célérité.

Est-il bien nécessaire de dire à tous nos collègues-citoyens qu'aucun ne doit s'abstenir de voter ?

En outre, *chacun* peut faire une sage propagande en rendant son entourage attentif aux difficultés de recrutement du personnel. Exemple : L'école de La Chaux-des-Bayards est fermée par suite de maladie de l'institutrice, aucune remplaçante n'étant disponible. En revanche, évitons d'employer tels arguments utilisés en juillet et qui, ayant perdu leur opportunité, seraient plutôt nuisibles à notre cause ou en tout cas superflus. Nous faisons allusion, en particulier, à certains étalages de chiffres qui sont des épées à deux tranchants. Notre Comité de défense et le Cartel syndical, sous le patronage duquel nous travaillons, recommandent d'user de discernement et d'une intelligente modération. Mais nous ne saurions douter de vous, chers collègues, gens cultivés, rompus à l'observation et à la psychologie...

W.G.

Traitements stabilisés à 90 %

(Chiffres de la loi qui sera soumise à la prochaine votation)

	<i>Minimum :</i>	<i>Haute-paie :</i>	<i>Maximum :</i>
Instituteurs	6 800 f.	10 fois 320 f.	10 000 f.
Institutrices	5 400 f.	10 fois 220 f.	7 600 f.

A ces chiffres serait donc ajouté le 10 %.

FICHES SCOLAIRES

Conformément à la décision prise au cours de la dernière assemblée générale, le Comité a fait confectionner des **fiches** en carte mince, de format A5 (148 × 210 mm.), couleur chamois clair, un côté sans impression, un côté quadrillé 5 mm. Ces fiches sont cédées à nos membres au prix très réduit de **Fr. 1.40** le cent, franco (non-membres, Fr. 2.— le cent). Elles peuvent être commandées au caissier, M. Emile Scherler, instituteur, Cernier, par simple versement au compte de chèques postaux IV 3445. Elles ne sont pas livrables au détail, mais uniquement par paquets de 100 pièces. Le fournisseur nous ayant fait parvenir ce matériel, les livraisons seront exécutées immédiatement.

SECTION DU LOCLE

Elle a tenu son assemblée générale réglementaire le 27 janvier dernier sous la ferme direction de M. Marcel Robert. Après avoir entendu la lecture des rapports annuels, l'assemblée procéda aux nominations statutaires. Le Comité, qui s'est constitué lui-même depuis lors, sera composé ainsi pour 1951 : président, M. Marcel Robert ; vice-président, M. Ernest Hasler ; caissier, M. Jean-Daniel Favre ; secrétaire-correspondant, Mlle Margotte Perrin ; secrétaire des verbaux, M. Jean Marti ; assesseurs, Mlles Amélie Kohli et Madeleine Robert.

La conférence qui suivit fut une détente parfaite pour chacun tant l'orateur, M. Henri Parel, professeur au Locle, sut provoquer parmi nous d'hilarité par sa mimique et son sens aigu de l'humour. Sujet traité : « Le théâtre français des origines à nos jours ». Nous ne saurions mieux faire que de recommander cette conférence aux autres sections, là où l'on pense encore qu'une franche gaieté est chose saine et... utile.

W. G.

**SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DE TRAVAIL MANUEL
ET DE RÉFORME SCOLAIRE****COURS ORGANISÉ EN 1951**

en collaboration avec le Département de l'Instruction publique

1. **Modelage.** — Deux journées, un mercredi et un samedi, en mars, à Neuchâtel, pour les membres du corps enseignant des degrés inférieur et moyen des districts de Boudry, de Neuchâtel et du Val-de-Travers qui n'ont pu suivre le cours donné en 1950. — Chef de cours : Mme Jeannette Huguenin, Le Locle. Prix du cours : membres, fr. 4.— ; non-membres, fr. 7.—.

2. **Boissellerie.** — Quatre demi-journées, deux mercredis et deux jeudis après-midi, en mars, à La Chaux-de-Fonds, pour les instituteurs de classes de villages ou de campagne enseignant la menuiserie. Confection d'un baquet et d'une seille. — Chef de cours : M. Raoul Châtelain, La Chaux-de-Fonds. — Prix du cours : membres, fr. 5.— ; non-membres, fr. 8.—.

3. **Etude du milieu local.** — Une journée complète, un samedi en juin. Cours réservé, cette année, aux titulaires de classes du degré inférieur. — Chef de cours : M. le Dr Ad. Ischer, Neuchâtel. — Prix du cours : membres, fr. 3.— ; non-membres, fr. 5.—.

4. **Exploitation du texte libre.** — Suite aux journées d'information de Chézard, en mai 1950. Une journée entière, un samedi en septembre, réservée cette année aux titulaires de classes des degrés moyen et supérieur. — Chef de cours : M. Paul Perret, Chaumont. — Prix du cours : membres, fr. 3.— ; non-membres, fr. 5.—.

5. **Didactique du dessin au degré inférieur.** — Suite du cours donné en 1950 par Mlle Lilly Vuille. Deux mercredis après-midi en septembre. Chef de cours : M. Pierre Borel, Neuchâtel. — Prix du cours : membres, fr. 3.— ; non-membres, fr. 5.—.

Remarques importantes concernant les cours. — Les frais de déplacement sont remboursés aux participants ; une indemnité de repas est versée, pour le repas de midi, aux collègues qui ne peuvent retourner chez eux à cause de l'éloignement. Les Commissions scolaires sont invitées à accorder les congés nécessaires, mais **les membres du corps enseignant doivent en faire la demande eux-mêmes.** Quelques autorités scolaires remboursent la finance d'inscription de base (finance pour membres de la société) aux titulaires de classes suivant des cours ayant un rapport direct avec leur enseignement.

Inscriptions. — Veuillez retourner le bulletin d'inscription ci-joint au vice-président M. Willy Galland, chemin des Pavés 11, Neuchâtel, jusqu'au 23 février. D'autre part, conformément à la décision prise à l'assemblée générale du 18 novembre dernier, à Corcelles, veuillez verser une taxe d'inscription de fr. 1.— par cours au compte de chèques postaux de la société : IV 3445, Cernier. Cette taxe est comprise dans les prix de cours indiqués ci-dessus.

Seuls les cours qui recueilleront au 23 février un nombre suffisant d'inscriptions seront organisés.

JURA BERNOIS

SES CHANTS DEMEURENT...

La mort du chanoine Bovet émeut les chanteurs jurassiens et particulièrement nos collègues directeurs et membres de chorales. C'est pourquoi, modestement, nous joignons notre voix à celles qui disent leur peine.

Et puisque ses chants demeurent, chantons-les de tout notre cœur ; ce sera le plus bel hommage que nous rendrons à la mémoire de ce chanteur aimé de la terre romande.

SYNODE D'AJOIE

Nos collègues du district de Porrentruy auront leur synode d'hiver à Porrentruy, mercredi 21 février, à 13 h. 30. L'ordre du jour est le suivant : 1. Audition des Petits Chanteurs, direction Flückiger ; 2. Procès-

verbal et appel ; 3. Prestations en nature, rapports de Cramatte et Perrenoud ; 4. Conférence de M. Rostan, maître aux Ecoles normales de Lausanne, sur l'Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse ; 5. Communications et divers ; 6. Projection du film : « L'Ecole buissonnière ».

SOCIÉTÉ JURASSIENNE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORME SCOLAIRE

Cette société a tenu son assemblée annuelle ordinaire le 10 passé à Delémont sous la présidence de M. l'Inspecteur Berberat, président. Une vingtaine de membres — les mordus, dirait J.R. — étaient présents.

Le rapport présidentiel rappela le cours de menuiserie de Bienne, les cours de l'ancien canton et l'impossibilité de faire un cours de construction d'appareils de physique. Si nos collègues jurassiens ont de la peine à s'inscrire aux cours prévus, ce n'est pas une raison pour jeter le manche après la cognée ; il s'agit au contraire de taper sur le clou, d'homme à homme, dans nos synodes, par une information tenace de ce qui se fait dans les cours. Note optimiste d'un président entraîneur enthousiaste !

Les finances de la société se portent à merveille et le caissier, notre collègue Colin, est remercié pour son travail. La cotisation demeure fixée à fr. 2.— annuellement. Le nombre des membres actuels atteint presque la centaine. Allons ! un petit effort, chers collègues et nous serons encore plus !

Le programme d'activité retint toute l'attention de l'assemblée. Après une discussion amicale d'où jaillit la lumière, il est prévu ce qui suit pour 1951 :

- 1 cours de construction d'app. de physique, à Bienne ;
- 1 même cours, si possible, à Delémont, pour le Jura nord ;
- 1 cours de construction de reliefs, à Bienne ;
- 1 cours de botanique au Jardin de la flore alpestre à la Schynige-Platte.

Des détails quant aux dates et prix seront donnés par la suite. Parmi les désirs exprimés encore, retenons celui de mieux centraliser ces cours ; la ville de Moutier se prêterait bien pour les collègues du sud comme pour ceux du nord.

C'est dans cet esprit qu'un nouveau cours de menuiserie est prévu pour 1952 à Moutier.

Enfin, dans le cadre des cours de perfectionnement, on souhaite des cours d'un, deux ou trois jours (étude du milieu, confection de clichés et utilisation des appareils de projections, par exemple). M. le Dr Liechti, inspecteur secondaire, et notre collègue Cramatte, posèrent tout le problème de la projection et des clichés et préparèrent des rapports concrets à ce sujet.

Disons pour terminer que l'actuel Comité fut réélu par acclamations et que seule l'heure des trains dispersa tout le monde.

Reber.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

Le service des loisirs de Pro Juventute

Généralités

Le Service des loisirs fait partie du secrétariat général de la fondation Pro Juventute.

Ses activités sont conformes aux statuts de la fondation qui disent notamment :

...« Pro Juventute se propose d'encourager et de soutenir tous les efforts tendant au bien de la jeunesse suisse et de déployer elle-même une activité pratique dans le domaine de la protection et du développement de la jeunesse...

La fondation considère comme l'une des tâches les plus nobles lui incombant la mission d'éveiller et de cultiver chez les parents, les éducateurs et les autorités le sentiment de leur responsabilité vis-à-vis de la jeunesse. Elle s'efforce en outre de développer chez les adolescents eux-mêmes le sens social, de les pénétrer de la nécessité et de l'utilité d'une activité sociale personnelle en les éclairant à ce sujet et en leur donnant l'occasion de collaborer à des œuvres d'utilité publique ; enfin, elle s'efforce de développer et de vivifier en eux le sentiment de leur propre responsabilité vis-à-vis de la collectivité. »

Nos tâches

Aux yeux de notre peuple, la fondation Pro Juventute est tout d'abord une institution de protection qui voue sa sollicitude à la jeunesse suisse.

Mais ses efforts ne tendent pas seulement à combler des lacunes et adoucir des souffrances ; partout où elle le peut, elle fait de son mieux pour prévenir les dommages et sauvegarder ce qui est sain.

L'activité du Service des loisirs de Pro Juventute a tout d'abord, elle aussi, un caractère de prévoyance. Son but est :

L'encouragement d'une saine et judicieuse utilisation des loisirs.

Savoir occuper utilement ses loisirs, c'est contribuer à la formation de sa vie personnelle.

Nos idées directrices

Dieu fait à l'être humain un riche présent de forces et de possibilités. C'est à l'homme qu'incombe le devoir de les mettre à profit.

Le petit enfant remplit spontanément ce devoir : l'utilisation de son temps correspond exactement au caractère de sa vie. Il est actif lorsqu'il regarde, écoute, observe, cherche et expérimente, que ses occupations soient manuelles ou qu'il joue.

Les parents, éducateurs, chefs de groupes de jeunesse ou travailleurs sociaux ont pour mission de favoriser et d'encourager les forces et la volonté créatrice du jeune être.

Pour être vraiment à la hauteur de cette mission, les parents doivent eux-mêmes s'instruire en demeurant toujours conscients des responsabilités qui leur incombent.

L'école peut aussi jouer un rôle capital à cet égard et contribuer au développement des jeunes en veillant à la formation de leurs sentiments et de leur caractère.

Les associations de jeunesse offrent en outre à leurs membres l'occasion d'accomplir des tâches en faisant appel à leurs propres forces et d'épanouir leur esprit d'initiative et leur sens des responsabilités.

Le travail professionnel a une importance vitale ; mais non moins capitale est celle de notre attitude à l'égard du travail que nous accomplissons, celle aussi de l'utilisation judicieuse des loisirs dont nous disposons au gré de notre volonté.

Une judicieuse utilisation des loisirs est du ressort de chaque individu ; elle représente les efforts qu'il accomplit pour donner à son milieu vital, tant au point de vue matériel que spirituel, un caractère qui favorise son essor personnel et contribue à son enrichissement intérieur — en un mot à son bonheur.

Mais cela n'est possible que si deux sortes de liberté sont acquises : une liberté extérieure, que nous nommerons sociale (et qui délivre l'individu de toute misère matérielle), mais surtout une liberté intérieure, personnelle, un équilibre entre l'homme et la matière, un renoncement aux humeurs et aux habitudes, aux traditions et aux coutumes mal comprises.

L'être libéré intérieurement est conscient des obligations à l'égard de la communauté et n'hésite pas à collaborer quand il s'agit de donner son plein sens à la vie de la communauté.

Pour le Service des loisirs de Pro Juventute qui se voue à l'encouragement d'une saine utilisation des loisirs de nos jeunes, il s'inspire par les principes suivants :

Nous n'avons pas le droit d'organiser les loisirs des jeunes, car ce serait contrecarrer le libre épanouissement de leurs forces créatrices.

Nous ne pouvons jouer en l'occurrence que le rôle de conseiller et d'ami, en contribuant selon nos possibilités à la réalisation d'un projet qui nous est cher.

Buts du Service des loisirs de Pro Juventute

— *Contribuer à augmenter l'intérêt que mérite un problème aussi important que celui des loisirs.*

« Une saine et judicieuse utilisation des loisirs » est un problème vital d'aujourd'hui ; il nous concerne tous et ses ramifications s'étendent à tous les domaines de notre vie.

- *Etablir une liaison entre ceux qui poursuivent les mêmes tâches :*
 - secrétaires de district et de commune de la fondation Pro Juventute ;
 - parents et jeunes ;
 - écoles enfantines et écoles ;
 - groupes de jeunes, associations et institutions ;
 - artistes et profanes ;
 - radio, presse et autorités.

Une collaboration de tous est indispensable et la liaison doit donner à chacun la conviction que d'autres poursuivent les mêmes buts ou le même idéal.

Conseillers de loisirs

Avec la meilleure volonté du monde, nous ne pouvons réaliser quelque chose que là où il nous est possible d'enthousiasmer des gens de cœur et de les gagner individuellement à notre cause.

Nous ne pouvons donc agir que sur un réseau d'amis convaincus qui de leur côté sont en contact avec d'autres et s'efforcent de les gagner.

Nous tentons de créer un réseau de conseillers de loisirs qui, dans l'accomplissement de leurs tâches, peuvent compter sur nos appuis et suggestions, notre documentation et notre aide pratique.

Les conseillers de loisirs ne doivent pas être des organisateurs locaux mais, comme nous-mêmes, des initiateurs, des forces qui maintiennent en éveil l'idée de l'importance du problème des loisirs ; ils donnent également aux jeunes et à leurs chefs conseils et idées.

- *Propager l'idéal d'une judicieuse utilisation des loisirs ! C'est par le contact personnel que l'on atteint le plus sûrement le but poursuivi !*

Mais la radio et la presse offrent également de grandes possibilités qu'il importe de mettre à profit chaque fois que l'occasion se présente.

Sans méconnaître l'abus de paperasses dont souffre notre temps, nous utilisons aussi le mot écrit pour transmettre nos idées.

Nous collaborons volontiers à l'organisation de conférences, assemblées, cours et expositions, parce que de telles manifestations nous permettent d'entrer directement en rapport avec les hommes. C'est que nous ne sommes pas seulement soucieux de transmettre, mais aussi d'échanger nos idées et nos expériences avec celles des autres.

Ces rencontres s'adressent soit aux jeunes, soit à leurs chefs, à de jeunes parents ou à des éducateurs. Elles peuvent constituer une « semaine de loisirs pour jeunes parents », un cours pour chefs d'ateliers de loisirs, de colonies de vacances ou de groupes de jeunes.

Le Service des loisirs de Pro Juventute conseille :

Jeunes, parents et chefs de groupements désireux de se renseigner sur n'importe quelle question concernant une judicieuse utilisation des loisirs. Nous le faisons *directement*, sur la base de notre documentation et de nos expériences, ou nous mettons les intéressés en relation avec d'autres institutions ou particuliers spécialisés dans un domaine de l'utilisation des loisirs.

Nos conseils ont trait à :

— *L'utilisation des loisirs de l'individu et de la famille :*

Lecture, saines publications, bibliothèque de jeunesse
Correspondance - Echange international de correspondance
Chant, danse populaire
Musique
Jeux de toutes sortes en chambre et en plein air
Théâtre d'amateurs - Théâtre-guignol
Travail manuel
Aménagements du foyer
Festivités familiales
Loisirs au jardin - aux champs et en forêt - au bord de la rivière et du lac
Excursionnisme - alpinisme - ski
Questions de toute nature concernant les vacances - Echanges à l'intérieur du pays et avec l'étranger - Colonies de vacances linguistiques - Voyages à l'étranger.

— *Loisirs en groupes*

Vie active dans le groupe de jeunesse
Foyer de loisirs - Maison de jeunesse
Cercle d'études - Communauté d'auditeurs de radio
Excursions - Voyages à l'étranger - Echanges de groupes
Camps de vacances - Colonies de vacances
Ateliers de loisirs

— *Problèmes concernant les chefs. - Formation des chefs.*

— *Documentation relative aux loisirs et à leur utilisation.*

Le Service des loisirs de Pro Juventute vient en aide

dans le cadre de ses modestes possibilités aux parents, aux éducateurs, jeunes, collaborateurs de district de Pro Juventute, etc. :

— en fournissant des adresses

de conseillers
de conférenciers
de chefs pour des cours de loisirs locaux et régionaux
de partenaires pour échanges de vacances individuels ou de groupes
de partenaires pour l'échange international de correspondance

— en prêtant

l'exposition itinérante « Loisirs... temps précieux »
des diapositifs concernant les loisirs en général ou certains domaines
des films de 16 mm
des outillages pour des cours de loisirs de toutes sortes
des caisses d'outillages pour ateliers de loisirs et groupes de jeunesse
des cadres à tisser
des caisses de jeux pour groupes de jeunes ou colonies de vacances
des livres consacrés aux loisirs et des instructions relatives à une judicieuse utilisation des loisirs

— en conseillant et en intervenant pratiquement

lors de l'achat d'équipements pour un atelier de loisirs
un foyer de loisirs
une maison de vacances
lors de l'achat d'équipements pour un coin familial du bricoleur

— en éditant et en vendant

des « Schweizer Freizeitwegleitungen », instructions, feuilles volantes, etc.

— en assurant contre les accidents

les groupes de jeunesse lors de manifestations en Suisse, de voyages à l'étranger, de travaux dans les ateliers de loisirs

— en organisant

des semaines de loisirs pour les jeunes et les jeunes parents
des rencontres régionales et nationales
des cours régionaux et nationaux pour le perfectionnement d'éducateurs et de chefs de jeunes s'intéressant aux problèmes de l'utilisation des loisirs.

Notre tâche est immense, d'une actualité pressante et d'une importance incontestable.

Le Service des loisirs de Pro Juventute est conscient de la modestie de ses possibilités. Mais si tous les gens clairvoyants et les amis de nos jeunes s'unissent, nous constaterons une fois de plus que l'union fait la force.

C'est pourquoi nous nous adressons à vous et promettons de faire de notre mieux pour appuyer vos efforts.

PRO JUVENTUTE
SERVICE DES LOISIRS
Postfach / Zurich 22

Service des loisirs de Pro Juventute

Seefeldstrasse 8 / Zurich 22 / Téléphone (051) 32 72 44

Pouvons-nous continuer à vous compter au nombre de ceux que préoccupe une utilisation enrichissante des loisirs de nos jeunes ?

Désirez-vous que nous vous orientions régulièrement dans les domaines qui vous intéressent et que nous vous tenions au courant de nos activités ?

Soulignez les domaines qui vous intéressent spécialement.

Problèmes généraux des loisirs

(problèmes psychologiques, pédagogiques, sociaux et économiques)

Moniteurs de jeunesse, conseillers de loisirs ; leur formation ; formation des parents...

L'esprit et la culture

Groupe de jeunesse... Foyer de loisirs... Maison de jeunesse... Cercle d'études... Communautés de travail... Communautés d'auditeurs de radio... Conférences...

Aménagement du foyer, sens et valeur de la vie quotidienne...

Lectures, causeries... Récits... Littérature... Arts représentatifs... Plaques de projection et films... Visites...

Chant... Danse... Musique...

Jeux... à la maison, en plein air. Jeux de toutes sortes...

Théâtre : Mime... Pantomime... Ombres chinoises... Jeux radio-phoniques... Bruits imitatifs...

Marionnettes en légumes... Théâtre-Guignol... Marionnettes...

Charades, théâtre d'amateurs, théâtre populaire...

Echanges de correspondance, individuels, en groupe ou par classes...

Activités manuelles

Coin de bricolage au foyer... Atelier de loisirs... Atelier scolaire...

Bricolage... Travaux au couteau de poche... Sculpture à la suédoise... Menuiserie... Construction de modèles de planeurs...

Modelage... Poterie... Céramique... Peinture sur porcelaine...

Travaux sur métaux : Repoussage... ciselure... gravure... forgeage... gravures à l'eau-forte...

Dessin, peinture... Découpage... Gravure sur bois et linoléum...

Impression... Cartonnage... Reliure...

Photographie... Projections... Films...

Filage... Tissage... Tressage... Couture...

Broderie... Travaux sur cuir...

Observation de la nature

Géologie... Botanique... Animaux en liberté... Collections...
Herbiers... Terrarium... Aquarium... Petits animaux domes-
tiques...

Sport - Gymnastique - Excursions

Ascension et ski... Sports nautiques... Auberges de jeunesse...

Vacances

organisées à son gré... en consultant un bureau de renseigne-
ments... Echange de vacances... Colonies... Camps... Vacances
linguistiques... Voyages à l'étranger...

**Seriez-vous disposé à collaborer sur demande comme conseiller (c),
conférencier (co), chef ou moniteur de cours (mo) ?**

Dans l'affirmative, soulignez la fonction entrant en ligne de compte !

Tout cela ne vous engage à rien, mais vous nous donnerez cepen-
dant la possibilité de solliciter éventuellement votre collaboration pour
les cas où vos conseils et votre concours seraient susceptibles d'être
utiles à d'autres.

Nous vous remercions sincèrement de vos peines et de votre intérêt
et vous prions encore de nous donner les renseignements personnels
suivants :

Nom et prénom : **Année de naissance :**

Adresse : **Téléphone :**

Profession :

Activités extra-professionnelles importantes :

Remarques :

.....

.....

.....

BIBLIOGRAPHIE

Etudes pédagogiques 1950. Annuaire de l'instruction publique en Suisse publié sous les auspices de la Conférence romande des chefs de départements de l'Instruction publique, avec l'appui de la Confédération, par L. Jaccard. Un volume de 188 pages, 15 × 22,5 cm. Broché fr. 6.—. Librairie Payot, Lausanne.

L'édition de 1950 des *Etudes pédagogiques*, qui vient de sortir de presse, marque le quarantième anniversaire de la création de l'Annuaire de l'Instruction publique en Suisse. On y trouve tout d'abord des réflexions de M. Pierre Oguey, chef du Département de l'Instruction publique du canton de Vaud, sur l'art essentiellement de transmission que pratique le pédagogue, puis une étude fournie par M. Louis Meylan, professeur à l'Université de Lausanne, sur l'éducation à l'humanité et la conception chrétienne de la personne, où l'auteur montre que la formule pestalozienne répond encore à notre civilisation actuelle. La question de la nécessité d'un enseignement plus poussé de la philosophie en degré secondaire est abordée par Mlle Hersch, professeur à Genève. M. Pfulg, directeur de l'Ecole normale de Fribourg, évoque la figure du Père Girard et son activité, notamment dans le domaine de la formation des maîtres. Viennent ensuite un exposé de MM. Bonny, inspecteur scolaire, et Ischer, professeur à l'Ecole normale de Neuchâtel, relatif à l'histoire et à la réorganisation de l'enseignement de la pédagogie dans le canton de Neuchâtel, et des considérations de M. Bianconi, professeur à l'Ecole normale de Locarno, sur l'enseignement de l'art, moyen d'éveiller et d'affiner la sensibilité des élèves. La troisième partie comporte le compte rendu de la Conférence annuelle des chefs de départements de l'Instruction publique tenue à Sion le 20 juin 1950 et le rapport sur le Congrès de la Société pédagogique des 24 et 25 juin 1950 à Lausanne. Puis ce sont les chroniques et bibliographies habituelles, toujours si appréciées.

Images du jeune Israël, par Juliette Pary. Collection « La Roulotte ». Editions La Concorde, Lausanne. Fr. 4.75.

Tous ceux qu'intéresse l'extraordinaire renaissance d'un peuple qui a donné au monde la Bible et l'Evangile et qui revient après un exil de deux mille ans dans l'antique patrie de la civilisation judéo-chrétienne, trouveront dans ce documentaire exact et vivant des images encore chaudes de soleil — le brûlant soleil d'Orient qui frappe ou féconde les hommes et la terre d'Israël.

Au cours d'un séjour de plusieurs mois dans le nouvel Etat d'Israël qu'on surnomme « La Suisse du Proche-Orient », Juliette Pary s'est familiarisée avec sa population. Tantôt avec admiration, tantôt avec ironie, toujours avec un humour cordial qui s'allie au sens critique et à l'objectivité, l'auteur décrit le peuple d'Israël — sublime et insupportable, tragique et gouailleur, éternellement agonisant, intense, vital, créateur.

Elle brosse le portrait de la jeune génération israélienne, si étonnamment opposée au type juif européen que nous avons connu jusqu'à

présent, génération robuste et aguerrie de cultivateurs, de soldats et de techniciens. Elle conte dans ses menus détails la vie rude, attachante et pittoresque dans les communautés agricoles, les « Kiboutz », et son récit regorge d'anecdotes pétillantes et d'épisodes tragi-comiques.

Au moment où « Images du Jeune Israël » sortait de presse, nous avions le grand chagrin d'apprendre la mort subite de son auteur, Juliette Pary, fort populaire en France et en Suisse romande dans les milieux de jeunes et d'éducateurs.

C'est un écrivain et un poète de grand talent qui s'en est allé. Elle laisse le souvenir d'un être extraordinairement vivant, chaleureux, qui savait communiquer, avec une rare intensité, l'amour de la vie, de l'action et de la culture.

Cahiers d'enseignement pratique Nos 51 et 52.

Ed. Guyot : **L'Astronomie II. - Le Soleil - Les Planètes.** Fr. 1.75.

Le No 51 des « Cahiers d'enseignement pratique », rédigé par le Directeur de l'Observatoire de Neuchâtel, donne des renseignements précis sur l'ensemble du système solaire. Le soleil, les planètes et les satellites sont décrits avec simplicité dans leurs aspects, leurs particularités et leur mouvement. A la fin de chaque chapitre, l'auteur indique des exercices pratiques à la portée des profanes et susciteront un vif intérêt chez les élèves. Ce Cahier s'adresse à la fois aux maîtres désireux de se documenter sérieusement et aux élèves des classes supérieures.

Germaine Duparc. **Chante mon petit.** Fr. 2.75.

Nées en classe, au gré des jours et des saisons, les charmantes petites pièces de ce recueil peuvent être simplement chantées, mais la plupart d'entre elles donnent lieu aussi à des jeux mimés et à des rondes. L'auteur, directrice de la Maison des Petits, donne des indications pour l'interprétation de chacune d'elles. Illustré de ravissants dessins coloriés et publié sous une couverture dessinée en trois couleurs, ce Cahier, destiné aux maîtresses des petites classes, leur apportera quantité d'idées originales et de suggestions utiles.

« Caravelle » et « Ecolier romand » sont liés pour diminuer les frais. Si chaque maître faisait 3 abonnés de plus, chaque journal deviendrait indépendant.



Commissions scolaires ayant fait l'acquisition de projecteurs sonores 16 mm. cèdent à prix avantageux

appareils muets état de neuf

(Kodak - Paillard - Filmo - Keystone - Siemens)

Projecteurs sonores: Dixi, Paillard, Kodak, Natco, Revere, Movie-Mite. Reprise d'appareils muets.

ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES et PSYCHOLOGIQUES

comprenant plus de 70 ouvrages écrits par l'élite des
pédagogues contemporains

VIENNENT DE PARAÎTRE :

R. COUSINET. L'éducation nouvelle - 4.50

La signification de l'éducation nouvelle - Les besoins de l'enfant - L'organisation du milieu pédagogique - L'éducation et l'hygiène pédagogique.

L. KLAGES. Principes de la caractérologie - 7.50

Une œuvre capitale qui a fait école et qui a ouvert les voies aux recherches nouvelles sur la caractérologie.

**M. AUDEMARS et L. LAFENDEL. La Maison des
petits de l'Institut J.-J. Rousseau, illustré - 2.75**

Des observations consignées au jour le jour, à cet « Observatoire de l'enfance » ont conduit les auteurs à découvrir et à réaliser des moyens qui stimulent l'enfant à s'exprimer lui-même.

**Ad. FERRIÈRE. L'autonomie des écoliers dans les
communautés d'enfants, 2e édition remaniée
et augmentée - 5.—**

Des problèmes à l'ordre du jour montrant l'extension actuelle et la signification profonde de la pratique de l'autonomie des écoliers au sein des communautés d'enfants.

*Le catalogue complet de cette collection vous sera adressé
gratuitement sur demande.*

Cahiers d'enseignement pratique (52 Nos parus)

Les abonnés pour une année au minimum bénéficient
d'une réduction de 10 % sur le prix de vente de chaque fascicule.

PARAITRONT DÉBUT MARS 1951 :

**N° 51. G. DUPARC. Chante, mon petit! Jeux mimés,
Rondes et Chansons. Illustré en couleurs - 2.75**

**N° 52. E. GUYOT. Astronomie : Le système solaire,
Les planètes, Les satellites. Illustré de photos et
de dessins - 1.75**

DELACHAUX & NIESTLÉ

EDITEURS

NEUCHÂTEL ET PARIS

B e r n e

J. A. — Montreux

Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à



LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

GENÈVE LAUSANNE
NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 205 millions

PAPETERIE ST-LAURENT

Charles Krieg

Tout pour les travaux manuels

21, rue St-Laurent

LAUSANNE

Téléphone 23 55 77

RENDEZ vos leçons VIVANTES

par la projection.

Grand choix de vues 8/8 (système Mazo)
sur les sciences et l'histoire.

La planche de 12 clichés **Fr. 1.20** - Catalogue gratuit à disposition

A. SCHNELL & FILS

4, place St-François
LAUSANNE

MONTREUX, 24 février 1951

LXXXVII^e année — N° 8

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Maîtres et élèves
voudront acquérir la nouvelle grande publication :

LE MONDE

PAYS, CONTRÉES ET PEUPLES DE LA TERRE
UNE GÉOGRAPHIE MODERNE ET PITTORESQUE
POUR TOUS

Oeuvre de trois géographes suisses éminents, **H. Gutersohn** et **E. Winkler**, prof. à l'École polytechnique fédérale à Zurich et **Ch. Burky**, prof. à l'Université de Genève, ainsi que de nombreux collaborateurs étrangers, LE MONDE est publié à l'abonnement et comprendra 24 fascicules de 64 pages et environ 30 illustrations et cartes, format 20,5 x 28,5, au prix de fr. **4.80** chacun + icha. Il formera deux volumes de 700 à 800 pages chacun comportant 400 à 500 illustrations, des cartes et des reproductions en couleurs. Il contiendra la description de toutes les parties du globe, de leurs populations et de leur civilisation, de leur régime politique, de leurs ressources économiques, etc. Ce magnifique ouvrage constituera la mine de renseignements la plus riche pour l'homme d'aujourd'hui et procurera, en même temps qu'une remarquable collection de documents photographiques sur les cinq continents, le plaisir d'une lecture passionnante. Vous pouvez l'obtenir sans déboursier une forte somme, puisqu'il paraîtra à raison d'un fascicule toutes les 4 à 6 semaines. L'emboîtage pour les deux volumes est compris dans le prix. Abonnez-vous sans tarder. Demandez le prospectus illustré à votre libraire, ou directement à l'une des librairies Payot en envoyant le bulletin ci-joint.

Veuillez m'envoyer le prospectus détaillé concernant la nouvelle publication
LE MONDE.

Nom (très lisible) :

Adresse exacte :

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZÜRICH

**LA PLUME SUISSE DE
L'ÉCOLIER SUISSE**

131
1/2 - 3/4 - 1
1 1/2 - 2 - 3

FILLION

"Alpha"
LAUSANNE

... du nez!

LE GROS LOT 50 000

TIRAGE 3 MARS

LOTÉRIE
ROMANDE

**LES BONS PRODUITS
POUR LA LESSIVE ET LES NETTOYAGES
PORTENT LA MARQUE :**



*Savon en morceaux, en paillettes, lessives, poudres à laver, à dégraisser,
poudres à polir, savonnettes, sodes, bougies, glycérine, etc.*

SAVONNERIE H. & M. PÉCLARD - YVERDON

Voyages G. Mugellesi, V E V E Y
Tél. 5.33.53

23-26 mars : **Venise** - Fr. 155.—.
2-7 avril : **Florence-Pise** - Fr. 205.—.
9-14 avril : **Venise-Trieste** - Fr. 210.—.
19-22-26 avril : Un jour à **Stresa** - Fr. 35.—.
11-14 mai : Pentecôte - **4 jours à Florence** - Fr. 155.—.
En mai : **La Corse** et **Rome-Naples-Capri**, etc.

TOUS ACCOMPAGNÉS PAR G. MUGELLESY - VEVEY

Collège Pierre Vizet

Ch. des Cèdres 3

LAUSANNE

prépare aux

COLLÈGES - GYMNASES - MATURITÉS

Ecole normale

1941 : 51 élèves



Paul Cardinaux, dir.

1951 : 153 élèves

Tél. 24 15 79

lait Guigoz



digestion facile, sécurité,
valeur nutritive adaptée
aux besoins du nourrisson,
régularité — tous les éléments
pour assurer à l'enfant
une pleine santé.

En vente dans les pharmacies
et drogueries

Ecole supérieure et Gymnase de jeunes filles de Lausanne

ANNÉE SCOLAIRE 1951-52

Cet établissement comprend une section classique et une section de culture générale.

Les élèves peuvent y obtenir à l'âge de 16 ans le certificat d'études secondaires. A 19 ans, celles de la section classique, le baccalauréat ès lettres (ou certificat de maturité), celles de la section de culture générale, le diplôme de culture générale. Début de l'année scolaire 1951-52: lundi 16 avril, à 14 h. Examens d'admission en 6e: mercredi 14 et jeudi 15 mars, à 8 h. Examens d'admission dans les autres classes: 27, 28 et 30 mars, à 8 h. Age minimum pour entrer en 6e: 10 ans dans l'année. Un an de plus pour chacune des classes suivantes.

Inscriptions auprès du directeur de l'Ecole supérieure les 6, 7, 8 et 9 mars, de 9 h. à 12 h. et de 16 h. à 19 h. Pièces à présenter: pour les élèves d'une école publique suisse: livret scolaire. Pour les autres: l'acte de naissance ou le livret de famille et les certificats de vaccination.

N. B. La Commune de Lausanne accorde des dispenses d'écologie et des bourses d'études aux élèves méritantes de condition modeste.